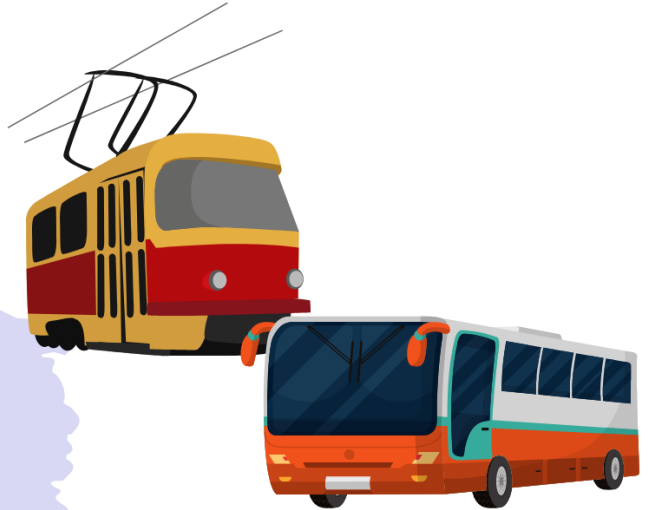


PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE

Intervenir à l'échelle municipale, en période électorale et au-delà



TRANSPORT COLLECTIF

Compétences et responsabilités municipales

C

La responsabilité du transport collectif est partagée entre les différents paliers de gouvernement. Les municipalités peuvent déterminer les modes et la desserte du transport collectif sur leur territoire. Cependant, elles sont largement tributaires du gouvernement provincial pour le financement de leur réseau de transport collectif.

Au Québec, le financement du transport collectif est principalement divisé en trois : les revenus engendrés par la vente de titres de transport, les contributions municipales et les subventions du gouvernement du Québec. Les municipalités assument l'essentiel des dépenses d'exploitation (fonctionnement et entretien) et contribuent aux dépenses d'immobilisation (acquérir un terrain, un bâtiment ou de nouveaux équipements).

Le gouvernement du Québec assure le plus gros de la facture pour les dépenses d'immobilisation grâce au *Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales et du ministère des Transports du Québec*.

Enjeux d'exclusion sociale

E

- ✓ Sans réseau de transport collectif adéquat et accessible, les personnes en situation de pauvreté voient leurs possibilités d'épanouissement et leurs relations sociales être grandement limitées. Il est difficile pour elles d'avoir accès aux services, de s'impliquer dans un groupe communautaire, de visiter leur famille et leurs ami·e·s, etc.
- ✓ Plusieurs municipalités rurales n'ont pas de service de transport collectif.
- ✓ Les services de transport collectif intermunicipaux sont de plus en plus rares et difficiles d'accès, particulièrement en contexte rural.

- ✓ L'accès aux réseaux de transport collectif peut être difficile pour les personnes en situation de pauvreté en raison des tarifs et des secteurs desservis.
- ✓ Plusieurs municipalités n'ont pas de services de transport adapté, et dans celles qui en ont, il peut y avoir des problèmes d'accès, de fiabilité et de fréquence.
- ✓ Les services de vélopartage (BIXI, àVélo) sont souvent dispendieux et peu adaptés aux besoins de transport des personnes en situation de pauvreté.

Exemples de revendications à porter



- ✓ Mettre en place un système de transport collectif permettant aux personnes en situation de pauvreté de répondre à leurs besoins en matière de déplacement (incluant le transport des bagages, de l'épicerie, etc.).
- ✓ Tenir compte des réalités et des besoins des personnes en situation de pauvreté lors de la planification du transport collectif.
- ✓ Choisir des véhicules de transport en commun pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite.
- ✓ Instaurer la gratuité ou la tarification sociale dans les transports collectifs.

Exemples d'initiatives



- ✓ La Municipalité de Saint-Jérôme a annoncé la gratuité des six lignes d'autobus locales, des taxis collectifs et du transport adapté pour une durée d'un an à partir du 1^{er} octobre 2021.
- ✓ La Société de Transport de l'Outaouais offre un programme de tarification sociale, qui permet aux résident·e·s à faible revenu de se déplacer à prix réduit. Ce programme s'applique au réseau régulier et au transport adapté.
- ✓ Dans le Bas-Saint-Laurent, une initiative concertée du Conseil régional de l'environnement, de la Ville de Rimouski et de huit MRC avoisinantes permettra de connecter 13 réseaux de transports. Cette interconnexion permettra d'avoir accès aux services de santé et d'éducation postsecondaire de la région. Le transport sera offert à bord de minibus accessibles aux personnes à mobilité réduite et comprendra un programme de tarification sociale.
- ✓ La Municipalité de Rouyn-Noranda a mis en place un service de transport collectif en milieu rural à prix réduit, appelé Le Nomade.

- ❖ **La Coalition nationale pour la tarification sociale en transport, un regroupement d'organismes communautaires de plusieurs régions du Québec, a publié une déclaration commune pour revendiquer l'instauration d'une tarification sociale pour le transport collectif dans le cadre de la campagne électorale municipale de 2021. Pour lire la déclaration, et la signer au nom de votre groupe, c'est par ici :**
<https://fr.surveymonkey.com/r/8TFH579>

Vous avez d'autres idées ?

Contactez-nous par courriel à laurence@pauvrete.qc.ca

